

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ALZON

SEANCE DU 23 AVRIL 2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 11
Présents : 11
Votants : 11

Date de convocation :

20 avril 2026

Date d'affichage :

20 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, jeudi 23 avril à 17 heures, le Conseil Municipal de la commune d'Alzon s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil, sous la présidence de M. Claude **VIVENS**, maire.

Présents : Muriel **ABERLENC**, Elodie **BRUN**, Estelle **JACQUEMIN**, Anna **MOLECKA**, Carine **ROUBAUD**, Raymond **FRONTIN**, William **OSWALD**, Christian **SALZE**, Bernard **SALZE**, Jean-Pierre **VIDAL**, Claude **VIVENS**.

Secrétaire de séance : Elodie **BRUN**

OBJET : PROPOSITION MEMBRES POUR SIEGER A LA CCID

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il convient de proposer une liste 24 personnes appelées qui pourront être amenées à siéger à la commission « CCID » (Commission communale des impôts directs) en 2026 :

Le Conseil municipal après en avoir délibéré **décide à l'unanimité** :
de proposer les 24 noms suivants pour siéger à la CCID.

Christian SALZE
Roger LAURENS
Patrick REILHAN
Pierre GALEA
Alain BOUTONNET
Elodie BRUN
Pierre SALZE
Marie-Hélène VIVENS
Norbert MERLE
Fabienne BRUN
Bernard SALZE
André LACROIX

Françoise BOUTONNET
Jean-Claude ROUSTANT
Martine ABRIC
Olivier BRUN
Patrick VERNET
Robert DUNHILL
Christiane BERGONNIER
Christophe DUMAZER
Philippe BIJON
Thierry DOMERGUE
Philippe TESTUD
Paul KRAK

Fait à Alzon, le 23 avril 2026

Le Maire,
Claude **VIVENS**



Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans le délai de deux mois à compter de sa transmission auprès du représentant de l'Etat et de sa publication.